

A.S.A de RAMPIEUX
Mairie
24440 RAMPIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	24
Présents	5
Représentés	1
Absents	18

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 janvier 2020 s'est réunie à la mairie de Rampieux sous la présidence de Mr Mercier Sébastien.

Mr Leygue Eric est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 14h30.

DELIBERATION N° 2022_AP_01

Objet : Election du Syndicat

Monsieur le président, rappel que chaque année les mandats de d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr DUROU Etienne, Mr FAUGERE Claude, Mr MARESCASSIER Thierry

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr DUROU Etienne
 - o Mr FAUGERE Claude
 - o Mr MARESCASSIER Thierry

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



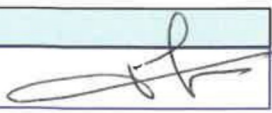
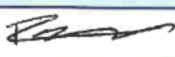
Le Président,
MERCIER Sébastien
ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BOUCHER YVETTE			
- BOUCHER HERVE	5,00	0,00	
- BOUCHER DIDIER	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	5,00	0,00	
CAMINADE JEAN-LUC			
- CAMINADE MICHEL	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
CHABRONNERIE GUY			
- CHABRONNERIE GUY	3,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	3,00	0,00	
COMMUNE DE RAMPIEUX			
- COMMUNE DE RAMPIEUX	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
COMMUNE DE SAINTE SABINE			
- COMMUNE DE SAINTE SABINE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
DUROU ETIENNE			
- DUROU ETIENNE	13,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	13,00	0,00	
EARL DES MOUNARDS			
- BERNET JEAN PIERRE	10,00	0,00	
- MEYNAUD ROBERT	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	10,00	0,00	
EARL DU PARC			
- DEJOS JEAN LUC	8,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	8,50	0,00	
EARL SEBASTIEN MERCIER			
- MERCIER SEBASTIEN	32,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	32,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	11,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	11,00	0,00	
GAEC FERME DU ROUSSEL			
- BONNEFOND HUGUES	7,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	7,00	0,00	
GAEC LE MAYNE DEL REY			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

<i>Usager</i> - <i>Propriétaire</i>	<i>Souscriptions</i>		<i>Signature</i>
	<i>S1</i>	<i>S2</i>	
- GAEC LE MAYNE DEL REY LEYGUE ERIC	11,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	11,00	0,00	
GAEC LES VERGERS DU PETIT BRASSAC			
- MARESCASSIER THIERRY	13,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	13,00	0,00	
GAEC TORNIER			
- CHAUMOND CLAUDE	3,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	3,50	0,00	
JOLIBERT CHANTAL			
- JOLIBERT CHANTAL	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
LANDAT DIDIER			
- BOURNAZEL ELISE	0,00	0,00	
- DELMON ANNE MARIE	0,00	0,00	
- FAUVEL GEORGES	0,00	0,00	
- LANDAT DIDIER	29,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	29,00	0,00	
POMMERIE JEAN CLAUDE			
- POMMERIE JEAN CLAUDE	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
PROVOST MICHAEL			
- PROVOST PIERRE	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
RAYNAL YVES			
- RAYNAL YVES	0,00	1,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	1,00	
<i>Total sur la Structure =</i>	170,00	1,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

024-29400645/2022/03-2022_AP_01-DE
Regu le 19/05/2022

POUVOIR

Je soussigné **COMMUNE DE SAINTE SAPHINE**, membre de ASA de Rampieux, donne pouvoir à M. Mevrier Sébastien de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Beaumontas*, le *23/01/2022*
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A de RAMPIEUX
Mairie
24440 RAMPIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	24
Présents	5
Représentés	1
Absents	18

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 janvier 2020 s'est réunie à la mairie de Rampieux sous la présidence de Mr Mercier Sébastien.

Mr Leygue Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_02

Objet : rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien



ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BOUCHER YVETTE			
- BOUCHER HERVE	5,00	0,00	
- BOUCHER DIDIER	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	5,00	0,00	
CAMINADE JEAN-LUC			
- CAMINADE MICHEL	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
CHABRONNERIE GUY			
- CHABRONNERIE GUY	3,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	3,00	0,00	
COMMUNE DE RAMPIEUX			
- COMMUNE DE RAMPIEUX	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
COMMUNE DE SAINTE SABINE			
- COMMUNE DE SAINTE SABINE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
DUROU ETIENNE			
- DUROU ETIENNE	13,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	13,00	0,00	
EARL DES MOUNARDS			
- BERNET JEAN PIERRE	10,00	0,00	
- MEYNAUD ROBERT	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	10,00	0,00	
EARL DU PARC			
- DEJOS JEAN LUC	8,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	8,50	0,00	
EARL SEBASTIEN MERCIER			
- MERCIER SEBASTIEN	32,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	32,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	11,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	11,00	0,00	
GAEC FERME DU ROUSSEL			
- BONNEFOND HUGUES	7,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	7,00	0,00	
GAEC LE MAYNE DEL REY			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- GAEC LE MAYNE DEL REY LEYGUE ERIC	11,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	11,00	0,00	
GAEC LES VERGERS DU PETIT BRASSAC			
- MARESCASSIER THIERRY	13,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	13,00	0,00	
GAEC TORNIER			
- CHAUMOND CLAUDE	3,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	3,50	0,00	
JOLIBERT CHANTAL			
- JOLIBERT CHANTAL	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
LANDAT DIDIER			
- BOURNAZEL ELISE	0,00	0,00	
- DELMON ANNE MARIE	0,00	0,00	
- FAUVEL GEORGES	0,00	0,00	
- LANDAT DIDIER	29,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	29,00	0,00	
POMMERIE JEAN CLAUDE			
- POMMERIE JEAN CLAUDE	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
PROVOST MICHAEL			
- PROVOST PIERRE	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
RAYNAL YVES			
- RAYNAL YVES	0,00	1,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	1,00	
<i>Total sur la Structure =</i>	170,00	1,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

AR PREFECTURE

POUVOIR

024-192470615-20220203-2022 AP 02-DE

Regu ~~Le soussigné~~ **COMMUNE DE SAINTE SABINE**, membre de ASA de Rampieux, donne pouvoir à **M. Hecquet Sébastien** de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le

Judi 03 Février 2022 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Beaumontais*, le *23/01/2022*
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A de RAMPIEUX
Mairie
24440 RAMPIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	24
Présents	5
Représentés	1
Absents	18

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 janvier 2020 s'est réunie à la mairie de Rampieux sous la présidence de Mr Mercier Sébastien.

Mr Leygue Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_AP_03

Objet : Indemnités membres du syndicat

Le Président explique que le Décret 2006-504 du 3 mai 2006, portant application de l'Ordonnance 2004-632 du 1^{er} Juillet 2004, indique dans les articles 22 et 29 que le président, le vice-président et les syndics ayant des fonctions bien identifiées peuvent percevoir une indemnité à raison de leur activité si l'Assemblée des Propriétaires en décide ainsi par une délibération qui en fixe, le principe et le montant, pour la durée de leur mandat. Ces indemnités sont liées à la charge du travail que représente la fonction et à l'implication reconnue nécessaire pour mettre en œuvre les missions de l'ASA.

Le Président soumet donc au vote de l'assemblée des propriétaires la proposition d'indemnité annuelle suivante :

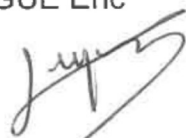
- Président de l'ASA : 850 € - Mr Mercier Sébastien
- Responsable de station : 220 € - Mr Leygue Eric
- Responsable de station : 220 € - Mr Durou Etienne

Il est précisé que le président, vice-président ou syndic, empêché d'assurer sa mission, peut déléguer à un autre syndic. L'indemnité versée sera alors calculée sur la proportion d'activité que chaque syndic réalise, moyennée sur l'année.

L'assemblée des propriétaires, après avoir délibéré (abstention : 0 - voix pour : 6 - voix contre : 0), décide DE VALIDER cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien

ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX





Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BOUCHER YVETTE			
- BOUCHER HERVE	5,00	0,00	
- BOUCHER DIDIER	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	5,00	0,00	
CAMINADE JEAN-LUC			
- CAMINADE MICHEL	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
CHABRONNERIE GUY			
- CHABRONNERIE GUY	3,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	3,00	0,00	
COMMUNE DE RAMPIEUX			
- COMMUNE DE RAMPIEUX	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
COMMUNE DE SAINTE SABINE			
- COMMUNE DE SAINTE SABINE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,00	0,00	
DUROU ETIENNE			
- DUROU ETIENNE	13,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	13,00	0,00	
EARL DES MOUNARDS			
- BERNET JEAN PIERRE	10,00	0,00	
- MEYNAUD ROBERT	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	10,00	0,00	
EARL DU PARC			
- DEJOS JEAN LUC	8,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	8,50	0,00	
EARL SEBASTIEN MERCIER			
- MERCIER SEBASTIEN	32,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	32,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	11,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	11,00	0,00	
GAEC FERME DU ROUSSEL			
- BONNEFOND HUGUES	7,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	7,00	0,00	
GAEC LE MAYNE DEL REY			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

Usager

- Propriétaire

	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- GAEC LE MAYNE DEL REY LEYGUE ERIC	11,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	11,00	0,00	
GAEC LES VERGERS DU PETIT BRASSAC			
- MARESCASSIER THIERRY	13,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	13,00	0,00	
GAEC TORNIER			
- CHAUMOND CLAUDE	3,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	3,50	0,00	
JOLIBERT CHANTAL			
- JOLIBERT CHANTAL	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
LANDAT DIDIER			
- BOURNAZEL ELISE	0,00	0,00	
- DELMON ANNE MARIE	0,00	0,00	
- FAUVEL GEORGES	0,00	0,00	
- LANDAT DIDIER	29,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	29,00	0,00	
POMMERIE JEAN CLAUDE			
- POMMERIE JEAN CLAUDE	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
PROVOST MICHAEL			
- PROVOST PIERRE	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
RAYNAL YVES			
- RAYNAL YVES	0,00	1,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	1,00	
<i>Total sur la Structure =</i>	170,00	1,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

AR PREFECTURE

024-20220005-202203-2022_AP_03-DE

Recu Je soussigné

POUVOIR
M. ~~Hubert Sabatier~~ **COMMUNE DE SAINTE SABINE**, membre de ASA de Rampieux, donne pouvoir à
M. ~~Hubert Sabatier~~ de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Jeudi 03 Février 2022 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Beaumontais*, le *23/01/2022*
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



A.S.A de RAMPIEUX
Mairie
24440 RAMPIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	24
Présents	5
Représentés	1
Absents	18

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 janvier 2020 s'est réunie à la mairie de Rampieux sous la présidence de Mr Mercier Sébastien.

Mr Leygue Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_04

Objet : Tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement Irrigation : 170 € HT/ Module appel en Avril
- Abonnement Usage Domestique : 90€ HT/ Module appel en Avril
- Charge variable : 0.16 € HT / m³ appel en Novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien

**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**





Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BOUCHER YVETTE			
- BOUCHER HERVE	5,00	0,00	
- BOUCHER DIDIER	0,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	5,00 0,00
CAMINADE JEAN-LUC			
- CAMINADE MICHEL	0,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	0,00 0,00
CHABRONNERIE GUY			
- CHABRONNERIE GUY	3,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	3,00 0,00
COMMUNE DE RAMPIEUX			
- COMMUNE DE RAMPIEUX	0,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	0,00 0,00
COMMUNE DE SAINTE SABINE			
- COMMUNE DE SAINTE SABINE	0,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	0,00 0,00
DUROU ETIENNE			
- DUROU ETIENNE	13,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	13,00 0,00
EARL DES MOUNARDS			
- BERNET JEAN PIERRE	10,00	0,00	
- MEYNAUD ROBERT	0,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	10,00 0,00
EARL DU PARC			
- DEJOS JEAN LUC	8,50	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	8,50 0,00
EARL SEBASTIEN MERCIER			
- MERCIER SEBASTIEN	32,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	32,00 0,00
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	11,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	11,00 0,00
GAEC FERME DU ROUSSEL			
- BONNEFOND HUGUES	7,00	0,00	
		<u>Total de l'usager =</u>	7,00 0,00
GAEC LE MAYNE DEL REY			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

Usager

- Propriétaire

	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- GAEC LE MAYNE DEL REY LEYGUE ERIC	11,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	11,00	0,00	
GAEC LES VERGERS DU PETIT BRASSAC			
- MARESCASSIER THIERRY	13,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	13,00	0,00	
GAEC TORNIER			
- CHAUMOND CLAUDE	3,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	3,50	0,00	
JOLIBERT CHANTAL			
- JOLIBERT CHANTAL	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
LANDAT DIDIER			
- BOURNAZEL ELISE	0,00	0,00	
- DELMON ANNE MARIE	0,00	0,00	
- FAUVEL GEORGES	0,00	0,00	
- LANDAT DIDIER	29,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	29,00	0,00	
POMMERIE JEAN CLAUDE			
- POMMERIE JEAN CLAUDE	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
PROVOST MICHAEL			
- PROVOST PIERRE	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
RAYNAL YVES			
- RAYNAL YVES	0,00	1,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	1,00	
<i>Total sur la Structure =</i>	170,00	1,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = forfait raynal

PAR PREFECTURE

024-20240015-2022-03-2022_AP_04-DE

Regu le 18/05/2022

POUVOIR

Je soussigné **COMMUNE DE SAINTE SAINNE**, membre de ASA de Rampieux, donne pouvoir à
M. ~~Henri Sabatier~~ de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le
Jeudi 03 Février 2022 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Beaumontais, le 23/01/2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

